

■ **Fromagerie de démonstration Jordan Jean-Louis**, à Gruyères, CH-217-0411609-6, exploitation d'une fromagerie de démonstration. Entreprise individuelle. (FOSC du 18.02.2005, p. 5). Par ordonnance du 10.11.2005, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la révocation de la faillite. En conséquence l'inscription de la raison individuelle est rétablie comme ci-devant (FOSC du 23.07.2001, p. 5654).

Journal no 4815 du 25.11.2005  
(03129466 / CH-217.0.411.609-6)